

L'Anse-Saint-Jean, le 18 avril 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 18 avril 2016 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Anicet Gagné  
                                  Monsieur Marcellin Tremblay  
                                  Monsieur Yvan Côté  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Graham Park  
                                  Monsieur Éric Thibeault

128-2016  
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par Monsieur Yvan Côté, appuyé par.

129-2016  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

130-2016  
MANDAT POUR TRAVAUX CONCERNANT LE NOUVEAU RÉSEAU SANITAIRE DU CAMPING MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean a reçu 13 soumissions pour la réalisation des travaux concernant le réseau sanitaire du camping municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions reçues a été réalisée par Mme Marie-Pierre Tremblay responsable de notre dossier chez WSP ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers, conditionnellement à l'obtention du certificat d'autorisation du MDDELCC de retenir, tel que recommandé par Mme Tremblay, les services de l'entreprise Construction Rock Dufour Inc. pour la réalisation des travaux prévus de l'alternative B concernant le réseau sanitaire du camping municipal au montant de 137 415.66\$ taxes incluses et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer tout document nécessaire au nom de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean

PÉRIODE DE QUESTIONS

131-2016  
FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h04

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*